

**Délibération 2023/36**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET  
Séance du 12 mai 2023**

Date de la convocation : 05/05/2023  
Date d'affichage : 05/05/2023  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de membres votants par procuration : 1  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14  
POUR : 14    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : CONVENTION CINEMA**

L'an deux mil vingt-trois et le douze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Christine NOHARET,

Absents excusés : Patrick LOUX,

Quorum : 13/15    Votants 14/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de passer une nouvelle convention pour la mise en place de séance de cinéma car la précédente est arrivée à échéance,

Considérant que la commune souhaite renouveler son projet de projection de films à la salle Jacques Brel,

Considérant les propositions de convention des cinémas Alain Resnais et ESC SAS,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE de retenir ESC SAS (Entreprise au Service du Cinéma), 1 rue des blanquettes 34490 Murviel les Béziers pour le cinéma itinérant et de plein air à Péret ;**

**APPROUVE la convention de Cinéma itinérant et de plein air de ESC SAS ;**

**AUTORISE Madame le Maire à signer la convention.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE

Date de réception de l'AR: 15/05/2023

034-213401979-20230512-DE\_2023\_036-DE